



Déclaration et paiement impôts après déménagement

Par **Mery1983**, le **13/05/2011 à 14:34**

Bonjour, rn rn Je déménage de la France vers la Suisse pour y travailler et m'y installer. rn Pour les impôts de 2011. J'aurais vécu 6 mois en France et 6 mois en Suisse. rn Comment dois-je procéder pour le paiement de mes impôts, que dois-je déclarer en France? rn rn Merci pour votre aide, rn Cdlt

Par **francis050350**, le **14/05/2011 à 14:31**

Bonjour , rn de quoi s'agit-il revenus de 2010 ? à déclarer en 2011 ? rn Avez-vous des biens immobiliers en France ? rn Sinon , c'est pas grave , ils ne pourront jamais rien récupérer à moins que vous ayez des revenus de source française ? rn Dans tous les autres cas , voyez la Suisse simplement pour vos obligations et oubliez la France , elle vous oubliera.

Par **Mery1983**, le **16/05/2011 à 10:35**

Bonjour, rn il s'agirait l'année prochaine donc en 2012 (donc les revenus de 2011).

Par **Mery1983**, le **16/05/2011 à 10:36**

non je n'ai aucun bien immobilier en France, juste mon salaire.